

FESTIVAL WESTERN DE LA DURANTAYE
3^E ÉDITION
Procès-verbal de la 10e réunion
17 avril 2014 à 19h00
tenue à l'école Plein Soleil de La Durantaye

Sont présents :

Jean-Paul Lacroix	Chantal Bilodeau	Francine Dorval Fleury
Émile Blais	Estelle Gaudreau Latulippe	Sylvain Fleury
France Gagné	Jean-Yves Breton	Vicky Chabot
Laurent Breton	Paul Leblond	René Goupil
Serge Laflamme	Gilles Labonté	Ryna Samson
Éric Breton	Stéphane Dorval	

Sont absents :

Nicole Bolduc	Maxime Forbes	Cindy Gourgues
Richard Pouliot	Yvon Bernier	

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE PAR LE PRÉSIDENT

Ouverture de la réunion à 19h10.

Serge Laflamme ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue.

La réunion peut débuter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion 10 avril 2014
4. Avancement des travaux
 - 4.1 Sécurité
 - 4.2 Licence pour le tirage
 - 4.3 Programmation – derniers ajustements
 - 4.4 Programme de la soirée de lancement du 10 mai
5. Contrat d'exclusivité de Budweiser et nos activités
6. Le traitement de nos bénévoles
7. Les commanditaires
8. Page communauté Facebook – Cindy Gourgues
9. Autres sujets :
 - 9.1 Cheval – Laurent Breton
 - 9.2 Nettoyage des toilettes (Serge vs Vicky)
 - 9.3 Maquillage et clown
 - 9.4 Panneau électrique
 - 9.5 Remorque
10. Commentaires et questions
11. Prochaine réunion
12. Levée de la réunion

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 AVRIL 2014

Le procès a été lu. Il a été proposé par Paul Leblond et secondé par Sylvain Fleury d'accepter le procès-verbal tel que lu. Accepté à l'unanimité.

4. AVANCEMENT DES TRAVAUX DES DIFFÉRENTES DIRECTIONS ET RESPONSABILITÉS

4.1 Sécurité

Pas de nouvelles. Sylvain attend toujours la soumission de Garda.

4.2 Licence de tirage

La licence a été obtenue, notre dossier ayant été fourni complet et adéquatement. Notre dossier étant maintenant ouvert à la Régie, l'obtention de prochaine licence se fera plus facilement. Le dossier peut maintenant être transféré à Chantal Bilodeau qui s'occupera de faire la commande de l'impression des billets de tirage.

4.3 Programmation

Jean-Paul Lacroix a rencontré Pierre Dufour du Club La Crinière. Ils vont collaborer avec Denis Bolduc pour l'activité de promenade à calèche et chevaux, le samedi 12 juillet en avant-midi. Il n'y aura pas d'activité au programme le vendredi. Jean-Paul Lacroix va voir avec Denis Bolduc ce qui serait possible de mettre au programme pour le vendredi.

4.4 Programme de la soirée du 10 mai

Une rencontre a eu lieu le 14 avril chez Jean-Paul Lacroix pour la planification de cette soirée de lancement. Jean-Paul Lacroix a remis un document du déroulement de la soirée à tous les membres présents et en a fait la lecture. Il estime qu'il en coûtera environ \$800.00 pour l'organisation de cette soirée. Le coût d'entrée a été fixé à \$7.00 après discussion. Deux affiches ont été présentées et un choix a été fait par les membres. Jean-Paul Lacroix va s'occuper d'aller les faire imprimer au CFER – une cinquantaine d'affiches seront nécessaires. Il a été suggéré de faire la promotion de la soirée dans le feuillet paroissial et d'aller poser des affiches dans les municipalités environnantes. Des affiches pourront être remises à monsieur Laroche qui pourra aller les poser dans toutes les caisses populaires. Jean-Paul Lacroix s'occupera d'aviser Passion FM de cette soirée. Il a été décidé par les membres présents qu'aucune gratuité ne sera donnée aux commanditaires invités.

Le programme de la soirée a été approuvé par Jean-Yves Breton et secondé par Ryna Samson. Accepté à l'unanimité.

5. CONTRAT D'EXCLUSIVITÉ AVEC BUDWEISER ET NOS ACTIVITÉS.

Serge Laflamme a apporté une copie du contrat d'exclusivité de 3 ans qui avait été signé avec Budweiser et selon une clause au contrat seulement les produits Budweiser peuvent être présents sur le site durant le Festival. La copie du contrat a été remise à Jean-Paul Lacroix pour lecture. L'idée d'avoir une bière de microbrasserie sur le site est donc exclue pour cette année.

6. TRAITEMENT DES BÉNÉVOLES

Un document avait été remis aux membres du comité la semaine dernière. Il a été lu et des discussions ont suivies. Il a été décidé par la majorité des membres que les membres du comité paieront leurs billets au prix réel et que tous les bénévoles se verront offrir un laissez-passer gratuitement pour la journée travaillée pour un minimum de 4 heures de travail. Gilles Labonté n'a pas approuvé cette décision et s'est abstenu de voter. Un contrôle serré des heures travaillées sera fait. Un sous-comité contrôle des bénévoles a été formé (Chantal Bilodeau, Ryna Samson et Estelle Gaudreau Latulippe) qui s'occupera de vérifier auprès des directeurs si les bénévoles ont travaillé pour obtenir leur laissez-passer.

Il a été suggéré par Éric Breton et secondé par Francine Dorval Fleury d'accepter la décision prise à la majorité.

7. COMMANDITAIRES

Nous avons encore besoin de réponses des commanditaires sollicités. Il faut de la rigueur dans le retour d'appels et tenter d'obtenir l'argent promis. La réponse à la sollicitation n'est pas bonne en ce moment.

8. PAGE COMMUNAUTÉ FACEBOOK

Cindy Gourgues n'étant pas présente, aucune nouvelle n'a été donnée.

9. AUTRES SUJETS

9.1 Cheval

Laurent Breton doit aller le chercher la semaine prochaine. Des photos pourront alors être prises et montrées aux membres du comité. Il restera à déterminer la façon de s'en servir, soit tirage ou autre.

9.2 Nettoyage des toilettes

Dossier réglé. Vicky Chabot s'assurera du nettoyage des toilettes durant la fin de semaine du festival.

9.3 Maquillage et clown

Aucune réponse reçue des personnes sollicitées. À revoir à la prochaine réunion.

9.4 Panneau électrique

Dossier réglé. Le comité des loisirs rendra possible l'emprunt du panneau électrique pour la fin de semaine du festival.

9.5 Remorque du tirage pour la soirée du 10 mai

Aucun problème, la remorque sera disponible pour la soirée et le dévoilement du tirage.

10. COMMENTAIRES ET QUESTIONS

- Gilles Labonté a demandé si le permis de boisson avait été commandé. Une série de dates a été remise à Éric Breton pour la commande du permis annuel afin d'éviter à commander de nouveaux permis d'ici à décembre 2014 et ainsi épargner quelques dollars. (Dates 10 mai, 7 juin, 20 septembre, 1 novembre)
- Il a été demandé à ce que du liquide soit mis sur la terre du site du festival afin d'éviter que la poussière de terre ne lève et gêne les exposants et leur matériel. Stéphane Dorval s'occupe de ce dossier.

- Stéphane Dorval a réservé la roulotte qui servira pour les artistes au coût de \$500.00. Le transport de celle-ci sera une commandite (soit \$300.00). La remorque réfrigérée a également été réservée pour \$500.00 et le système de lumière qui sera posé dans le champs en haut sera considéré comme une commandite.
- Chantal Bilodeau a reçu la confirmation de l'école Plein Soleil que deux parents ont répondu à l'offre de ramasser les canettes durant le festival.
- Chantal Bilodeau a obtenu un certificat cadeau d'une valeur de \$380.00 pour une fin de semaine de pêche, ainsi qu'un \$100.00 d'essence de Paquet. Ces certificats serviront à mousser la vente des laissez-passer en pré-vente puisqu'ils seront remis en tirage pour les laissez-passer vendus avant le 30 juin.
- Serge Laflamme informe les membres présents qu'il devrait avoir des nouvelles des chemises durant la fin de semaine. Estelle Gaudreau Latulippe demande s'il sera possible d'en avoir des exemplaires pour faire l'essayage. À revoir à la prochaine réunion.
- Chantal Bilodeau demande s'il serait possible de trouver les jeux d'adresse qui avaient été faits pour le 100^e anniversaire car elle propose d'en installer quelques-uns qui pourraient être disponibles pour divertir les adolescents. Un système de coupons pour les gagnants serait mis en place et les prix récompenses seraient les chapeaux jaunes. Une bonne façon de créer un intérêt à participer chez les jeunes à moindre coût et une bonne publicité gratuite sur le terrain puisque les adolescents se promèneront leur chapeau sur la tête.
- Chantal Bilodeau demande s'il existe une musique officielle pour le festival. Ceci lui avait été demandé par le responsable des feux d'artifices qui voyait une bonne façon d'officialiser le tout.
- Sylvain Fleury informe les membres présents que le festival de St-Évariste aura lieu la fin de semaine du 26-27 avril. Si des personnes sont intéressées à y aller il faudrait qu'elles en parlent à Serge Laflamme et à Sylvain Fleury et de là voir si un transport pourrait être organisé.

11. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 24 avril à 19h00.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est proposé Francine Dorval Fleury et secondé par Stéphane Dorval de lever la réunion à 10h20.
 Accepté à l'unanimité.

Serge Laflamme
 Président



France Gagné
 Secrétaire